

La nouvelle équipe d'élus est en place

En préambule, M. Jean Claude Marc, Maire en exercice ouvre la séance et accueille les nouveaux conseillers municipaux élus dimanche 23 mars dernier.

Après l'appel, M. Jean Claude Marc se retire et laisse la parole au doyen de l'Assemblée, M. Jean-Paul Le Nan.

Election du Maire

M. Jean-Paul Le Nan, qui fait procéder à l'élection du Maire.

M. François Palut, seul candidat, est élu Maire de la Commune de Plouvorn par les Conseillers Municipaux.

Il a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election des Adjointes au Maire

M. Jean-Paul Le Nan présente au Maire une liste d'Adjointes au Maire.

Sont élus Adjointes au Maire par les Conseillers Municipaux.

1^{er} Adjoint au Maire : M. Jean-Paul Le Nan

2^{ème} Adjointe au Maire : Mme Nadine Jaffrès

3^{ème} Adjoint au Maire : M. Martial Cadiou

4^{ème} Adjointe au Maire : Mme Marie-Christine Pichon

5^{ème} Adjoint au Maire : M. Gilbert Miossec

Délégations de fonction et de signature à un Conseiller Municipal

Une délégation de fonction et de signature est décidée par les élus dans le domaine « Vie Associative et Animations ». Elle est attribuée à M. André Floch.

Règles du Conseil Municipal

Il est proposé aux élus de fixer les réunions du Conseil Municipal le lundi à 19h. Les dates seront fonction de l'actualité communale et intercommunale. Les convocations et invitations à toutes les réunions seront effectuées par mail sur les messageries électroniques des élus.

Journée « Séminaire ».

Une journée de présentation de la commune et des instances intercommunales est décidée le vendredi 25 avril prochain à Saint-Jacques – Guiclan.

Les projets du Conseil y seront également travaillés.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 7 avril 2014 à 19 h.